

**Rapport de suivi des requêtes de citoyens du  
conseil d'arrondissement du 7 juin 2011 déposé au conseil  
d'arrondissement du 5 juillet 2011**

**1) Monsieur Daniel Markel 11-131029 CA 7 juin 2011**

Représente les copropriétaires des différentes phases du Lowney's. Il rappelle les nombreuses plaintes logées au 311 sur l'état des rues avoisinantes indiquant que la réponse reçue disait que les réfections auraient lieu après la fin des travaux de Prével. Maintenant que les travaux de Prével sont terminés il demande quand les travaux sont prévus. Il demande si de nouveaux espaces de stationnements réservés sur rue sont prévus en raison des nouveaux résidants qui s'installeront incessamment rappelant qu'il est difficile de se stationner.

*Le maire indique que l'arrondissement connaît l'état de la situation car les élus se sont rendus sur place au printemps et qu'il a reçu le courriel du résidant et que différents suivis ont été effectués.*

*Monsieur Babak Herischi indique que les travaux seront effectués après que les travaux d'aqueduc et d'égouts seront complétés. Il indique que l'arrondissement travaille à cette problématique que puisque les travaux d'excavation sont prévus le printemps prochain, les travaux doivent être reportés. Il indique que l'arrondissement essaie de trouver une solution temporaire économique afin de régler la situation temporairement. Sur la question des zones de SRR, il ne faut pas s'attendre d'en avoir plus car les zones sont déjà saturées.*

- Une analyse de l'ensemble des facteurs de la situation sera faite par la Direction des Travaux publics.

**2) Monsieur Mathieu Leclerc 11-131037 CA 7 juin 2011**

Indique que l'eau chez lui est de plus en plus jaune depuis 3 semaines. Il indique qu'on lui dit que l'eau est potable lorsqu'il a voulu loger une plainte au 311 mais que l'on n'a pas voulu prendre la sienne car une voisine avait déjà porté plainte. Il indique qu'il ne peut laver ses vêtements blancs chez lui. Il demande si des bouteilles d'eau ne pourraient pas être distribuées aux résidants touchés par cette problématique.

*Monsieur Babak Herischi indique que ce phénomène est possible après des fuites d'eau rappelant que les conduites du secteur datent de 1865, que ce n'est pas dangereux pour la santé mais que l'on ira vérifier l'eau chez lui. Le maire indique que l'arrondissement n'a pas ces documents et demande au directeur d'arrondissement de donner un complément d'information sur la question. Il indique que des bouteilles d'eau seront livrées ce soir et invite le résidant à discuter avec monsieur Pierre Brochu, chef de division qui est présent dans la salle.*

- Une analyse de l'ensemble des facteurs de la situation sera faite par la Direction des Travaux publics.

**3) Madame Lucie D'Amato**

**11-131057**

**CA 7 juin 2011**

Indique que le permis pour refaire la façade de sa maison lui a été refusé et demande que la décision soit revue. Elle rappelle qu'un permis lui a été émis pour l'arrière et les côtés mais qu'il est refusé pour la façade.

*Monsieur Stéphane Bernaquez, directeur DAUSE par intérim, indique que la réglementation donne les précisions sur les exigences relatives au dossier en particulier et rappelle qu'une rencontre de travail avec la résidante est prévue demain après-midi.*

*Le maire indique que l'on ne peut discuter en public de cas particuliers mais que la rencontre de demain sera propice à trouver les solutions possibles en respect de la réglementation existante.*

*Le maire rappelle que plusieurs échanges ont eu lieu entre la résidante et le cabinet politique.*

- Une rencontre de travail est prévue demain après-midi entre la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et la résidante.

**4) Madame Melissa Pettigrew**

**11-131077**

**CA 7 juin 2011**

Indique que les rues au sud de Wellington telles Ste-Madeleine, Charron, Favard et Ash sont les seules du quartier dont les fils ne sont pas enfouis en souterrain indiquant que ce serait plus sécuritaire et plus esthétique. Elle demande pourquoi ces rues n'ont pas été faites. Elle indique aussi que les lampadaires éclairent moins bien que les autres, ce qui n'est pas sécuritaire.

*Monsieur Babak Herischi indique que l'on procède à l'enfouissement des fils suite à l'obtention de subventions provinciales et fédérales, que les rues près de chez la résidante ont été ciblées dans le cadre d'une subvention obtenues pour la Maison St-Gabriel et que présentement aucune demande de subvention n'est en cours étant donné les coûts à assumer par l'arrondissement. Il indique que les fils sont peut-être moins esthétiques mais qu'ils ne sont pas dangereux.*

*Le maire demande que des vérifications soient faites sur la question de l'éclairage moins performant.*

*Monsieur Babak Herischi indique que des vérifications seront faites et que l'on informera la résidante.*

- La Direction des travaux publics fera les vérifications d'usage et contactera la résidante.

**5) Monsieur Richard Boies**

**11-131085**

**CA 7 juin 2011**

Indique que l'arrondissement devrait faire des pressions pour interdire la vente libre de peinture en aérosol afin de contrer les graffitis. Il indique que Verdun a une patrouille qui fait une surveillance plus accrue dans les parcs et que l'arrondissement est moins graffité. Il indique que l'art mural n'est pas de l'art.

*La conseillère Huguette Roy rappelle le plan d'action pour contrer les graffitis ainsi que les sommes investies.*

*Le maire rappelle que les administrations antérieures ont investi des sommes énormes pendant de nombreuses années et que les arrondissements montréalais investissent différemment pour contrer les graffitis. Il indique que la cible cette année est les artères commerciales et rappelle que les actions sont concertées avec le Service de Police représenté ce soir par le Commandant Célestin et que les différents intervenants discutent de la question par le biais de la Table de sécurité urbaine afin d'avoir des actions concertées.*

- Le sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la Table de sécurité urbaine.

**6) Monsieur Fernand Delacroix**

**11-131094**

**CA 7 juin 2011**

Indique qu'il habite sur Ste-Cunégonde et qu'il y a une problématique de circulation dans le secteur car la vitesse n'est pas respectée. Il indique qu'il a déposé une plainte au 311 et qu'une pétition a été déposée demandant qu'un passage piétonnier avec feux, comme cela existe sur la rue St-Marc soit installé. Il demande si des actions sont prévues cet été.

*Le maire rappelle que le marquage de rue est assumé par l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie et que généralement les actions sont effectuées en juin-juillet. Il indique qu'un panneau de traverse piétonnière est déjà prévu sur Charlevoix, qu'il y aura une campagne de sensibilisation. Il indique que la route doit être partagée et que tous doivent être respectueux. Le maire rappelle toutes les actions et mesures mises en place pour l'apaisement de la circulation et remercie le résidant pour ses commentaires qui ont été pris en note par les personnes responsables présentes ce soir.*

- La Direction des travaux publics fera les vérifications d'usage concernant la problématique soulevée.

**7) Madame Bess Muhlstock**

**11-131112**

**CA 7 juin 2011**

Demande s'il y a des développements avec l'édifice du 4000 Saint-Patrick et si d'autres sites ont été identifiés par la Ville pour la relocalisation du clos de voirie.

*Le maire indique que l'on regarde présentement avec la Ville centre les solutions alternatives et que d'autres terrains ont été ciblés mais que cela demande une analyse plus pointue, que l'on est confiants d'en arriver à une solution et que l'on fera un retour sur la question dès que l'on aura des résultats plus concrets.*

*La conseillère Sophie Thiébaud indique que la formation politique qu'elle représente s'est exprimée au dernier conseil de ville indiquant qu'elle regrettait d'avoir voté rapidement sur la question ou du moins si elle avait su qu'il y avait autant d'occupants dans l'édifice elle aurait voté différemment. Elle indique que selon les informations qu'elle détient, le cabinet du maire de Montréal et les services sont à étudier le dossier à nouveau.*

➤ Répondu sur place.

**8) Monsieur Paul Machnik**

**11-131123**

**CA 7 juin 2011**

En lien avec les discussions sur les ateliers du 4000 St-Patrick, il indique qu'il a un projet de symposium ou de biennale de sculpture aux abords du canal. Il demande l'appui de l'arrondissement afin de faciliter les discussions avec le gouvernement fédéral et le Conseil de la sculpture. Il rappelle la problématique avec les feux de circulation et le marquage de la chaussée au marché Atwater, question qu'il a soulevée il y a plus d'un an.

*Le maire indique qu'il a raison concernant la problématique à l'avenue Atwater et que cette question fait partie des révisions demandées. Il indique que l'on prend bonne note de ses commentaires.*

*La conseillère Véronique Fournier indique que le projet de symposium de sculpture semble très intéressant et rappelle que la volonté de l'arrondissement est de servir de moteur culturel. Elle donne des exemples qui ont été réalisés, notamment sur la rue Dalhousie et indique que la meilleure façon de faire progresser le projet est de se rencontrer pour voir comment mettre de l'avant cette initiative. Elle invite le résidant à communiquer avec elle pour fixer une rencontre.*

➤ Répondu sur place.

Indique qu'il est résidant de la rue Irène et demande si une étude formelle de circulation est prévue en lien avec les nombreux projets immobiliers dans le secteur et les nombreuses problématiques de circulation et de stationnement. Il indique que le quartier devient un secteur de transit et qu'il y a plusieurs situations dangereuses.

*La conseillère Véronique Fournier indique que l'arrondissement est bien sensible à la problématique soulevée et fait mention des mesures qui ont déjà été mises en place. Elle indique que des discussions sont déjà en cours avec la Ville centre sur les artères qui sont de leur compétence. Elle indique que l'on reste en contact, qu'il y a du travail qui se fait et que la collaboration de tous est un gage de réussite.*

*Le maire rappelle que les problématiques de la rue Irène s'inscrivent dans une problématique plus large, qu'il faut cibler plus que la rue comme tel, que les spécialistes sont utilisés pour réfléchir à la situation en prenant en considération les problématiques de circulation, de bruit, de stationnement, de poussière, des constructions dans le quartier et la réfection de l'échangeur Turcot. Il indique que l'étude de la situation sera faite dans ce contexte.*

*La conseillère Sophie Thiébaud indique qu'elle est contente de voir que les problèmes sont pris en considération par les élus au pouvoir, qu'elle avait amené des informations à l'interne et qu'elle est contente de voir que la situation évolue.*

*Le maire indique que comme arrondissement montréalais, l'on se doit de travailler sur différents plans, que ce soit sur le réseau artériel ou local, que l'on travaille en ayant une vision d'ensemble et que tous y travaillent. Il souligne la participation de la conseillère Fournier à ce dossier rappelant les nombreuses rencontres avec les résidants. Il indique que l'on peut compter sur son professionnalisme pour relayer l'information.*

➤ Répondu sur place.

Indique qu'il est heureux de l'ouverture prochaine d'une nouvelle garderie dans le quartier indiquant qu'elle pourrait être la première garderie à obtenir une certification LEED et qu'il espère que les démarches nécessaires pour l'adoption de la réglementation vont bien se passer.

➤ Répondu sur place.

**11) Madame Victoria Wonnacott****11-89753****CA 3 mai 2011**

Indique qu'elle est locataire dans l'immeuble du 4000 St-Patrick et indique qu'elle n'a pas vu une copie de la réserve.

*Le maire indique que l'arrondissement n'a pas ces documents et demande au directeur d'arrondissement de donner un complément d'information sur la question.*

*Monsieur Erick Santana, directeur d'arrondissement, rappelle qu'une réserve est le moyen utilisé pour démontrer le sérieux de la démarche à un propriétaire et que cette procédure et le processus de négociations relèvent du service du courtage de la ville centre, que nous ne sommes pas tenus au courant des négociations avec le propriétaire pour des questions de transparence et conflits d'intérêt et que les documents ne sont pas à l'arrondissement. Il rappelle qu'une réserve empêche la transformation et la construction sur l'immeuble.*

- Une analyse de l'ensemble des facteurs de la situation sera faite et une requête sera acheminée à la Direction de la stratégie immobilière qui a le mandat dans ce dossier.

**12) Monsieur Mathieu Robillard****11-65746****CA 5 avril 2011**

Dépose une demande de soutien financier de 1 000 \$ pour un projet de récréations animées pour 117 jeunes à l'école primaire Annexe Charlevoix.

*Le maire indique que la demande sera étudiée à l'arrondissement et que d'autres avenues peuvent aussi être envisagées rappelant que deux membres du conseil sont aussi commissaires scolaires.*

- Madame Leclair, assistante intervention en loisirs, a communiqué avec monsieur Robillard le 19 avril 2011, pour lui explique de quelle façon la distribution des enveloppes budgétaires est faite. Malheureusement rien n'est prévu à cet effet pour l'arrondissement, cependant on a suggéré au résidant de communiquer avec monsieur Vincente de la Coalition de la Petite Bourgogne ainsi qu'avec la CSDM puisque ce projet relève de cette instance.

**13) Monsieur Serge Deschamps****11-38262****CA 5 avril 2011**

Indique qu'il est d'accord avec les propos de madame Alexandroff sur les mezzanines et qu'avec le temps celles-ci vont étouffer le quartier. Il indique que, selon SOS Culture, si la tendance se maintient, pendant les deux ans nécessaires pour faire l'inventaire des maisons anciennes, elles auront disparu car elles auront été achetées par des promoteurs qui les auront démolies. Il indique qu'il a déposé une plainte contre la rénovation du 550, Greene car c'était un bâtiment historique qui ne l'est plus à la suite des rénovations et que la Direction de l'aménagement urbain n'a aucun expert en patrimoine parmi son personnel. Il demande au conseil de constituer un comité d'experts en patrimoine pour analyser les demandes sur les bâtiments anciens.

*Le maire indique que c'est une excellente suggestion qui sera étudiée.*

- La demande de constituer un comité d'experts en patrimoine est en analyse.